

Réunion du 21 mars 2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 74  
Nombre de votants : 83

L'an deux mille seize, le vingt-et-un mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier DARRACQ (suppléant de M. Michel JESER), Roger BUROSSE (suppléant de M. Didier REY), Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis VOIVRET (suppléant de M. Régis CASSAROUME), Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Emmanuel HANON, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Catherine LEYGUES, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à M. Lucien PRAT), Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE, Michel JESER, Paul MONTAUT, Didier REY, Régis CASSAROUME, Véronique REMY, Anthony BERBEL, Corinne CARRIAT (pouvoir à M. François MATEOS), Bruno CIOSSÉ, Jeanne LUGA, Jean-Luc MARTIN, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à Mme Claire-Lise LAFOURCADE), Philippe GAUDET (pouvoir à M. Jean-Marc TERRASSE), Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Mme Bernadette PRADA), René LACABE, Franck VIREBAYRE-GASTON, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET) et Philippe ARRIAU (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme Nadia GRAMMONTIN et M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ.

---

**RAPPORT N° 53 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET PRINCIPAL**

**Rapporteur** : M. Yves SALANAVE-PÉHÉ

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires.

Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération et fixe le montant des restes à réaliser.

Les tableaux ci-dessous présentent par section et chapitre les crédits ouverts au budget 2015, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

### I - LES RESULTATS

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<b>Fonctionnement</b>	<b>51 424 858,56</b>	<b>55 393 331,95</b>	<b>3 968 473,39</b>
Réalisations de l'année 2015	51 424 858,56	55 143 453,77	3 718 595,21
Excédents de fonctionnement 2014 reportés	-	249 878,18	249 878,18

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<b>Investissement</b>	<b>35 493 911,49</b>	<b>34 849 772,63</b>	<b>- 644 138,86</b>
Réalisations de l'année 2015	23 870 488,52	31 292 464,22	7 421 975,70
Déficits d'investissement 2014 reportés	7 760 406,44		- 7 760 406,44
Restes à réaliser	3 863 016,53	3 557 308,41	- 305 708,12

### II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

**I - DEPENSES** : le taux de réalisation global est effectué **sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel qui ne donne pas lieu à réalisation.**

Les données du compte administratif permettent de mesurer la **capacité d'autofinancement réelle brute** de la collectivité. Elle s'élève à **7 691 838 €** en 2015. Le taux de réalisation global de la section de fonctionnement est de **97,90 %** (97,50 % en 2014).

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>54 210 875,70</b>	<b>51 424 858,56</b>	<b>97,90 %</b>
011	Charges à caractère général	9 739 182,56	9 194 639,04	94,41 %
012	Charges de personnel	16 478 365,88	16 295 630,27	98,89 %
014	Atténuation de produits	12 973 622,00	12 827 190,37	98,87 %
65	Charges de gestion courante	4 566 788,28	4 403 010,78	96,41 %
66	Charges financières	859 779,63	805 152,58	93,65 %
67	Charges exceptionnelles	3 836 941,00	3 824 864,00	99,69 %
	<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>48 454 679,35</b>	<b>47 350 487,04</b>	<b>97,72 %</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 681 714,83</i>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>4 074 481,52</i>	<i>4 074 371,52</i>	100,00 %

- **Les charges à caractère général**

Elles s'élèvent à 9,19 M€ en 2015, de nombreuses économies ont été faites en 2015 ainsi qu'une recherche d'optimisation des dépenses dans de nombreux secteurs.

- **Les charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à 16,29 M€ en 2015.

- **Les autres charges de gestion courante** (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés)

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :

- 1 327 886 € pour la contribution au SDIS
- 829 054 € pour les participations et subventions aux organismes publics.
- 1 861 614 € pour les associations.

- **Les reversements de fiscalité**

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à 11,79 M€ en 2015.

La contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales pris en charge par la communauté de communes de Lacq Orthez a représenté 1 587 669 € en 2015.

- **Les charges financières**

Les intérêts de la dette se sont élevés à 805 152,58 €.

**II – RECETTES** : le taux de réalisation global est effectué **sans l'excédent reporté** qui ne donne pas lieu à réalisation.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>54 210 875,70</b>	<b>55 143 453,77</b>	<b>102,19 %</b>
013	Atténuation de charges	550 000,00	712 299,10	129,51 %
70	Produits des services	1 970 500,00	2 246 249,45	113,99 %
73	Impôts et taxes	36 087 274,59	36 527 114,59	101,22 %
74	Dotations, participations	13 036 553,32	13 242 330,23	101,58 %
75	Produits de gestion courante	501 675,00	566 813,41	112,98 %
77	Produits exceptionnels	1 613 866,32	1 647 518,70	102,09 %
78	Reprises sur amortissements et provisions	100 000,00	100 000,00	100,00 %
	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>53 859 869,23</b>	<b>55 042 325,48</b>	<b>102,20 %</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 128,29	101 128,29	100,00 %
002	Excédents reportés	249 878,18		

- **Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)**

Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'Etat pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élèvent à 712 299 € en 2015 (+ 162 299 €).

- **Les produits des services et du domaine**

Ce chapitre enregistre des recettes supplémentaires par rapport aux prévisions de + 275 749 €. Les principaux postes se décomposent comme suit :

- les produits de l'école de musique : 66 587 € (+ 4 587 € par rapport à la prévision),
- les produits des crèches : 262 147 € (+ 46 147 € par rapport à la prévision),
- les produits de la base de loisirs : 48 824 € (+11 324 € par rapport à la prévision),
- Le transport à la demande : 21 000 € (+ 6 000 € par rapport à la prévision),
- Entretien des espaces verts : 140 816 € (+ 90 816 € par rapport à la prévision),
- Les mises à disposition de personnel : budget annexe déchets : 1 506 691 € ; autres mises à disposition 84 721 € (+ 25 411 € par rapport aux prévisions des deux lignes),
- Remboursements des charges collectives pour la maison de santé : + 55 283 €.

### - Les impôts et taxes

Ce chapitre enregistre des recettes supplémentaires par rapport aux prévisions avec notamment + 55 992 € pour la CVAE, + 341 238 € pour les contributions directes (rôles supplémentaires).

Les attributions de compensation (négatives, versées par les communes) ayant été calculées définitivement en fin d'année, elles ont généré un produit supplémentaire par rapport à la prévision de + 144 908 €.

### - Les dotations, subventions et participations

Ce chapitre enregistre des recettes supplémentaires :

- Participation de la CAF pour les crèches : + 112 064 € par rapport à la prévision.
- Participation de la région pour le FISAC : + 83 694 € par rapport à la prévision.

### - Les produits de gestion courante

Ce chapitre s'est élevé à 566 813 € en 2015 provenant des revenus des immeubles.

### - Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont pour l'essentiel :

- les cessions de terrains et de matériel pour un montant total de 342 453 €,
- des remboursements de sinistres et de charges.

## III- SECTION D'INVESTISSEMENT

### I – DEPENSES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>37 925 960,84</b>	<b>23 870 488,52</b>	<b>3 863 016,53</b>
20	Immobilisations incorporelles	592 146,26	489 353,50	95 546,25
204	Subventions d'équipement versées	3 534 072,68	2 417 640,41	1 038 483,92
21	Immobilisations corporelles	3 622 904,25	2 599 013,67	935 530,55
23	Immobilisations en cours	13 477 221,33	10 189 530,01	1 096 011,10
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>21 226 344,52</b>	<b>15 695 537,59</b>	<b>3 165 571,82</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	1 901 352,07	1 834 537,83	
27	Autres immobilisations financières	333 333,00	333 333,00	
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 234 685,07</b>	<b>2 167 870,83</b>	
45	Opérations pour comptes de tiers	6 602 846,52	5 905 401,81	697 444,71
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	101 128,29	101 128,29	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	550,00	550,00	
001	Solde d'exécution négatif reporté n-1	7 760 406,44		

### - Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement et les opérations du centre culturel s'élèvent à 17,3 M€ (25,7 M€ en 2014).

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2015 s'élèvent à 3,8M€.

**Le taux de réalisation des dépenses d'équipement** est de **80,72 %** contre 65 % en 2014 (dépenses mandatées).

### - La dette

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 1 834 537,83 € au titre du budget principal (1 556 506,29 € en 2014).

## II – RECETTES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>37 925 960,84</b>	<b>31 292 464,22</b>	<b>3 557 308,41</b>
13	Subventions d'investissement	6 368 407,37	3 699 706,94	3 287 334,41
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 400 000,00	9 400 000,00	-
20	Immobilisations incorporelles	-	2 361,60	-
23	Immobilisations en cours	-	80 731,35	-
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>15 768 407,37</b>	<b>13 182 799,89</b>	<b>3 287 334,41</b>
10	Dotations et fonds divers	1 624 869,91	1 450 885,00	269 974,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	7 955 037,63	7 870 707,90	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	1 000,00	-
27	Autres immobilisations financières	-	17 054,67	-
024	Produit des cessions d'immobilisations	209 707,18		
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>9 789 614,72</b>	<b>9 339 647,57</b>	<b>269 974,00</b>
45	Opérations pour comptes de tiers	6 600 000,00	4 683 902,84	-
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 681 714,83		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	4 074 481,52	4 074 371,52	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	11 742,40	11 742,40	

### - Les emprunts

9,4 M€ encaissés en 2015 décomposés ainsi : 4 M€ au titre des dépenses nouvelles, 4 M€ au titre des réinscriptions et 1,4 M€ pour la fin du financement du centre culturel.

### - Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

En 2015, 1 450 885 € ont été perçus au titre des investissements réalisés.

### - Les subventions d'équipement

Elles ont représenté 3,7 M€ en 2015 (la différence avec les recettes inscrites se retrouvent en restes à réaliser, l'encaissement n'ayant pu avoir lieu au 31/12/2015) :

- Aménagement numérique: conseil régional : 170 108 €
- Documents d'urbanisme : 101 859 €
- Centre culturel multimédia : ANRU : 616 403 €, conseil régional : 411 876 €, conseil départemental : 239 421 €.
- Voirie: conseil départemental pour la voirie : 1 137 987 € et PVR : 170 687 €
- Commerce, artisanat : Fisac : 102 331 €
- Base de loisirs : conseil régional : 59 208 €
- Petite enfance, financement des crèches : 559 825 €
- Ecole de musique : DETR : 70 000 €, conseil régional : 60 000 €.

En conclusion, la collectivité pourra compter sur l'affectation d'un résultat au BP 2016 de 3 324 334,53 €.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire élit M. Patrice LAURENT comme Président. M. Jacques CASSIAU-HAURIE quitte la séance.

M. Patrice LAURENT invite le conseil à se prononcer sur le compte administratif du budget principal.

Le conseil communautaire à l'unanimité de ses membres,

- **donne acte** à son Président de la présentation faite du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2015,

- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **arrête** les résultats tels qu'ils ont été résumés ci-avant,
- **vote** les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

